

Lac-Etchemin, le 20 janvier 2011

276 P NP DM129
Projet de parc éolien Massif du Sud
6211-24-023

Mme Anne-Lyne Boutin
BAPE
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6
Courriel : eolien-massif-du-sud@bape.gouv.qc.ca

Objet : Projet de parc éolien Massif du Sud

Mesdames, Messieurs,

Excavations Lafontaine & fils inc. est une entreprise œuvrant dans le domaine de la construction spécialisée en excavation et terrassement qui opère depuis plus de 35 ans. Avec une douzaine d'employés en haute saison, nous exécutons des travaux autant dans le domaine résidentiel, commercial et institutionnel que génie civile.

Le projet du parc éolien suscite un intérêt certain pour notre entreprise du fait qu'il pourrait apporter des retombées directes pour notre compagnie mais encore bien plus pour la stimulation qu'il peut insuffler à notre milieu. Certaines communautés de notre région connaissent un déclin indéniable depuis les 30 mêmes 40 dernières années. La venue d'un projet majeur avec tout les investissements qu'il impose pourrait entre autre contribuer à réduire l'exode de la jeunesse et contre balancer le vieillissement de la population en offrant des emplois de qualité, trop rare dans nos milieux autant dans la phase de construction que dans celle de l'opération. À long terme, il ne peut qu'être bénéfique et même nécessaire d'avoir de tel emploi dans nos communauté pour engendré un cycle économique viable pour nous et tous les secteurs commerciaux.

Il est clair qu'un tel projet a des incidences sur l'environnement lors de sa construction mais considérant les options des autres technologies (hydraulique, charbon ou autres) les impacts réels nous semblent très raisonnables en prenant compte du caractère propre de cette technologie. Si la tendance des consommateurs québécois pour les véhicules électriques se concrétise, la province devra aller puiser dans plusieurs ressources énergétiques tel que l'éolien pour suffire à la demande. Cet exemple nous montre que de telles ressources doivent se développer. Ce n'est pas une option, c'est une évidence. Nous avons dans nos régions un potentiel éolien certain. C'est à nous de faire en sorte qu'il se développe d'une manière intelligente et respectueuse du milieu.

En conclusion, il ne faut pas s'arrêter au syndrome du « Pas dans ma cour » mais plutôt évaluer le projet dans une vision beaucoup plus grande. Le but est d'avoir pour les Québécois un bilan environnemental des plus élevés quant à sa production d'énergie verte et ainsi créer une expertise enviable amenant du même coup avec tous les retombées possibles une source de richesse pour toute la communauté. Dans cette perspective, nous ne pouvons qu'être en parfait accord avec le projet du parc éolien du Massif du Sud.



Sylvain Lafontaine
Secrétaire-Trésorier
Excavations Lafontaine & fils inc.